



## Association à buts multiples des communes du district de Nyon ORPC et autres partenaires

### ASSEMBLEE DES DELEGUES

#### PROCES-VERBAL N° 3

|                     |   |
|---------------------|---|
| DATE                | Mercredi 23 août 2017 à 20h00, CEP, route de l'Etraz à Prangins   |
| TYPE DE REUNION     | Assemblée des Délégués  |
| PRESIDENCE          | Christine Girod   |
| COMMUNES PRESENTEES | Arnex, Arzier, Bogis-Bossey, Borex, Bursinel, Bursins, Burtigny, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Coinsins, Commugny, Coppet, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Dully, Eysins, Founex, Genolier, Gilly, Gingins, Givrins, Gland, Longirod, Luins, Marchissy, Mies, Mont-sur-Rolle, Nyon, Perroy, Prangins, La Rippe, Rolle, St-Cergue, St-George, Signy-Avenex, Tannay, Trélex, Le Vaud et Vinzel. |
| EXCUSEES            | Bassins, Begnins, Chésereux, Essertine-sur-Rolle, Grens et Tartegnin  |
| ABSENTES            | Vich  |
| QUORUM              | Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer   |
| SECRETAIRE          | Nathalie Haab   |

#### ORDRE DU JOUR

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>1) ACCUEIL</b>                |   |
| DISCUSSION                       | <b>La Présidente</b> souhaite la bienvenue à tous les délégués, salue le CODIR et les personnes présentes.  |
| <b>2) CONTRÔLE DES PRESENCES</b> |   |
| DISCUSSION                       | Les délégués ont d'ores et déjà signé la fiche de présence.<br>38 communes sur 47 ont signé la fiche de présence et représentent 101 voix.<br>Les délégués de 2 communes (Coppet et La Rippe) seront assermentés au point 3 de l'ordre du jour.<br>L'assemblée comptera alors 40 communes exprimant 106 voix. |

|  |   |
|--|---|
| <b>3) ASSERMENTATION</b>                               |   |
| <b>DISCUSSION</b>                                      | <p><b>La Présidente</b> procède à l'assermentation des délégués suivants :</p> <p>Mme Isabelle Naville de Coppet et M. Yannick Melly de La Rippe</p>  |
| <b>4) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>                  |   |
| <b>DISCUSSIONS</b>                                     | <p><b>La Présidente</b> propose d'ajouter un point 4bis à l'ordre du jour. Ce point est « Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2017 ».</p> <p>L'assemblée accepte la modification et adopte l'ordre du jour tel que proposé, à l'unanimité.</p>   |
| <b>4Bis) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 29 mars 2017</b> |   |
| <b>DISCUSSIONS</b>                                     | <p>La parole n'est pas demandée, <b>la Présidente</b> soumet le procès-verbal au vote de l'assemblée.</p> <p>Il est adopté tel que rédigé par la majorité moins 4 abstentions, son auteure est remerciée.</p>   |
| <b>5) PREAVIS 5-2017 – BUDGET 2018</b>                 |   |
| <b>DISCUSSION</b>                                      | <p><b>La Présidente</b> passe la parole à <b>M. Jean-Luc Faillettaz</b>, rapporteur de la commission de gestion et des finances, pour la lecture du rapport.</p> <p>Le rapport est favorable et ne débouche sur aucune remarque ou commentaire.</p> <p>La Présidente ouvre la discussion mais la parole n'est pas demandée.</p> <p>Au vote, le préavis 5-2017 est adopté à l'unanimité.</p>   |
| <b>6) COMMUNICATIONS DU CODIR</b>                      |   |
| <b>Discussion</b>                                      | <p><b>La Présidente</b> passe la parole à <b>M. Christian Dugon</b>, Président du comité de direction.</p> <p>M. Dugon accueille avec plaisir l'arrivée du nouveau collaborateur de l'ORPC, M. Cyrus Behrouz et le remercie pour son engagement dans sa nouvelle activité.</p> <p>Il informe ensuite l'assemblée du départ de M. Pedro Basabé, démissionnaire à la Municipalité de Coppet et par conséquent du Codir. Une élection complémentaire à la Municipalité de Coppet se tiendra le 24 septembre prochain. Afin de respecter les statuts, un nouveau représentant de Terre-Sainte doit être nommé au Codir de l'ORPC. Le Président remercie les membres présents de réfléchir à une proposition de candidats potentiels.</p> <p>M. Dugon revient ensuite sur la visite préfectorale de la veille qui s'est parfaitement déroulée. Mme le Préfet Chantal Thurin a été informée des travaux de préparation menés par le Codir destinés à réviser les statuts de l'association et établir un règlement du Conseil intercommunal.</p> |

Les modifications porteront sur le quorum, sur diverses petites modifications en phase avec la loi sur les communes ainsi que sur le plafond d'endettement de l'association. Il est encore un peu tôt pour donner des informations plus concises mais un groupe de travail du Codir a été formé et planche sur ces projets.

## 7) PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

### DISCUSSION

**La Présidente** ouvre la discussion mais la parole n'est pas demandée. Mme Girod passe alors le flambeau au **Commandant Luc Mouthon**:

Le Commandant transmet l'information selon laquelle la PC cherche des chantiers d'intérêt général pour parfaire la formation des astreints. Il invite les communes à lui communiquer les éventuels travaux qui pourraient être réalisés par les hommes de la PC, en tenant compte de l'interdiction de concurrencer les entreprises privées et d'obtenir l'aval du Canton.

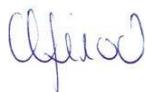
Avant de conclure, la Présidente donne quelques informations sur le mode de convocation qui sera dorénavant appliqué, selon les indications reçues de Mme le Préfet et conformément aux statuts.

Les Délégués seront informés en nom propre, par courrier postal adressé au greffe de leur commune, de la date, de l'heure et du lieu de la prochaine assemblée. Les documents annexés seront, eux, toujours envoyés par courrier électronique. Dans les prochaines semaines, ils seront invités, par un formulaire, à transmettre l'adresse de courriel sur laquelle ils souhaitent recevoir les documents annexés à la convocation (préavis – ordre du jour – rapports si disponibles – autres annexes). Une copie sera envoyée systématiquement au greffe. La Présidente remercie d'ores et déjà les Délégués du bon accueil qu'ils feront à cette demande.

La séance est close à 20h20.

Conseil intercommunal de l'ORPC du District de Nyon

La Présidente



Christine Girod

La Secrétaire



Nathalie Haab